

OÙ VA LE SYNDICALISME?...

Ce qu'il faut, c'est rester lucide et froid, ne pas manifester de «sentimentalisme» déplacé, ne pas rester braqué sur des mythes, mais examiner la situation en face. Or, cette situation est loin d'être brillante. En effet, si le rôle du syndicalisme, fixé par ses fondateurs, généralement anarchistes, notons-le en passant, était d'organiser la classe exploitée face à ses exploiteurs, et à lui donner l'instrument par lequel elle pourrait se défendre contre l'ennemi de classe et finalement promouvoir un type de société dans laquelle tous les hommes seraient libres et égaux, il faut bien reconnaître que l'organisation syndicale a, pour le moment, lamentablement échoué. Pourquoi? Comment? Le syndicat était l'organisation de base, l'organisation de classe, que les anarchistes opposaient ouvertement au «*parti ouvrier*», celui que les marxistes préconisaient pour la prise du pouvoir. Les marxistes ont pris le pouvoir, dans certaines contrées du monde, nous avons pu depuis plusieurs dizaines d'années nous rendre compte de la justesse de nos vues. En effet, cette prise de pouvoir par les partis «*ouvriers*» tant dans les pays de l'Ouest que dans ceux de l'Est, signifie le pouvoir d'une nouvelle classe bureaucratique (U.R.S.S., Yougoslavie, Chine, etc...) ou la collaboration ouverte et «*loyale*» - L. Blum - avec les clans politiques au pouvoir pour le compte de la bourgeoisie.

Expliquons-nous. Dans les pays staliniens, les syndicats ne jouent plus que le rôle de contrôleur des normes de production. Soit le rôle de nos hommes «*en blouses blanches*» en France, par exemple. Ils ne sont plus que des agents de l'État, qui s'efforcent de faire dépasser les chiffres prévus au «*plan*». Ils jouent aussi le rôle d'indicateurs de police et dénoncent les ouvriers qu'ils considèrent «*non-conformistes*». Dans les pays occidentaux, et nous parlerons essentiellement de la France, puisque c'est le pays sur lequel nous sommes le mieux documentés, les syndicats collaborent ouvertement avec l'appareil d'État, dont nous savons qu'il est celui de nos exploiteurs et qu'il ne peut pas en être autrement, à moins de détruire à tout jamais l'État lui-même. En France donc, le syndicat n'est plus et depuis longtemps, l'instrument des travailleurs en lutte contre l'exploitation, pour le socialisme. Il n'est plus démocratique. Les dirigeants des syndicats «*fabriquent*» les congrès qui leur donnent fatalement raison. Ils sont devenus inamovibles et omniscients. Ils sont pratiquement élus à vie et abordent tous les problèmes suivant leurs vues personnelles ou les directives du parti sans consulter les travailleurs qu'ils sont censés représenter. Le rôle du militant révolutionnaire honnête étant de comprendre et de faire part ensuite de ses impressions, les soumettant du même coup à la critique de sa classe, nous allons essayer de tirer des conclusions de cette situation. Les dirigeants des syndicats siègent au *Conseil Économique et Social* (où ils conseillent nos exploiteurs sur la meilleure façon de gérer leurs affaires, c'est-à-dire, de nous exploiter!), au *Haut-Commissariat au Plan* (pour conseiller l'État de nos exploiteurs, sur la meilleure façon de faire le maximum de profits en mettant en chantier les productions qui «*rapportent*» et en laissant tomber les autres, tant pis pour nos camarades chômeurs), dans les *Conseils d'Administration des Caisses de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales* où ils se taillent de copieuses portions de fromages et s'accordent fort bien d'une caricature de sécurité sociale - nous reviendrons sur cette question - et exigent de leur personnel un rendement que l'on exige dans les pays dits «*communistes*», mais pas dans les usines en France.

Dans tous ces cas nos «*syndicalistes*» y gagnent à collaborer avec nos exploiteurs et l'État dont ils sont les maîtres. Mais en fait, dans de telles conditions, leur comportement ressemble plus à celui de nos futurs exploiteurs qu'à celui de nos mandataires. Futurs, c'est déjà se masquer la réalité, car, en fait, dans de nombreux cas, nos dirigeants syndicaux se comportent comme nos dirigeants, tout court, comme la «*nouvelle classe*», ne serait-ce qu'en gestation. Comme nous le disions plus haut ils sont déjà nos exploiteurs, lorsque l'État leur confie la gestion des caisses de sécurité sociale. Mais ils le sont toujours en qualité de «*carriéristes*» lorsque la classe ouvrière tolère leur pouvoir occulte. Et elle le tolère généralement. Là encore, il ne faut pas se camoufler les faits. Si les syndicats sont ce qu'ils sont, il y a là une explication rationnelle, les bureaucraties portent une responsabilité écrasante dans la situation actuelle du mouvement syndical, nous n'avons aucune intention de le masquer, mais ils ne sont pas les seuls! La classe ouvrière, en acceptant tout, la délégation systématique de pouvoir, en particulier, sous le prétexte que chaque syndiqué paye un

timbre et que le délégué n'a qu'à se démerder après tout, non! Cette mentalité, additionnée au système D, qui est devenu monnaie courante, est une des causes essentielles de la situation actuelle du mouvement syndical. Alors, tout est permis aux bureaucrates, aux politiciens. L'impuissance, la bureaucratisation, la division du syndicalisme n'ont pas d'autre cause que celle-là.

Nous venons de faire allusion à la division du syndicalisme. Examinons donc ce problème. Les partis politiques «ouvriers» et l'Église catholique ont compris que s'ils ne pouvaient empêcher la classe ouvrière de s'organiser dans la C.G.T., il leur fallait à tout prix contrôler et dominer cette centrale syndicale, ou en créer une autre (la C.F.T.C.). Une lutte sans merci s'est déroulée dans le mouvement syndical pendant toute la première moitié de ce siècle, d'abord pour éliminer la tendance anarcho-syndicaliste, ensuite entre les bolcheviks et les social-démocrates pour assurer la domination de leurs partis respectifs sur la C.G.T. Ce sont ces luttes partisanes qui ont abouti à l'éclatement de cette dernière. Ainsi, maintenant, tous les clans de politiciens, ont «leur» centrale syndicale, et ces organisations ne se livrent qu'à des actions servant leur prestige auprès de leur clientèle ou leur permettant de s'attribuer de nouveaux fromages. De temps à autres, elles s'accordent pour défendre les salaires ou se livrent à des déclarations toutes platoniques, contre la guerre, la «réforme» de la Sécurité sociale, pour une refonte des circuits de distribution) mais aucune entreprise d'envergure pour modifier les rapports de classe, et à partir de cette modification fondamentale, bousculer les structures sociales, économiques, politiques.

Nous suivons avec beaucoup de sympathie l'expérience lancée par quelques groupes de militants ex-syndicalistes, qui pensent pouvoir contribuer à une réorganisation de la classe ouvrière hors des syndicats. Mais force nous est bien de constater que cette tentative piétine. Là encore on se heurte à l'indifférence des travailleurs et à la faiblesse de moyens contre les appareils syndicaux.

Les anarcho-syndicalistes devraient trouver le moyen de se regrouper dans une seule centrale (F.O. ou autonome) et de s'y organiser en tendance disposant d'un organe de presse autonome. Cette organisation en tendance, avec cet organe de presse, peut se faire même s'il n'y a pas de regroupement dans une seule centrale.

Le programme d'action de cette tendance est d'ailleurs assez facile à mettre au point à partir de certaines idées maîtresses.

Unité syndicale: La centrale syndicale étant l'organisation de classe par essence et, comme il n'y a qu'une classe ouvrière en France, nous pouvons valablement conclure qu'il ne doit exister qu'une seule *Confédération Générale du Travail*.

Démocratie syndicale: Tout d'abord les tendances (anarcho-syndicaliste, trade-unioniste, corporatiste, léniniste, etc...) doivent pouvoir s'organiser librement avoir leur propre presse. L'assemblée générale du syndicat d'entreprise, de la section syndicale d'entreprise ou d'atelier, est l'autorité suprême et décide de l'orientation et de la tactique. Elle charge une commission exécutive de certaines tâches: presse, relations extérieures, organisation, administration, trésorerie documentation, etc... Un Conseil contrôle cette commission et prend les décisions urgentes qui devront être ratifiées par l'assemblée générale ou le congrès. Ces deux dernières instances ne peuvent délibérer que si la majorité des syndiqués y assistent. En effet, le syndicat ne peut être démocratique que si la classe ouvrière reprend conscience de ses responsabilités et confiance en elle-même. Et surtout que si elle reprend en main ses syndicats. Les délégués du personnel sont désignés par le personnel lui-même à bulletin secret, service par service, atelier par atelier, chantier par chantier. Le syndicat patronne aux élections la liste des candidats ainsi désignés, qu'ils soient ou non syndiqués. D'une façon générale c'est la base qui fait la loi, mais comme les personnels des différentes entreprises appartiennent à une seule classe sociale les syndicats se fédèrent par industrie et ces fédérations se confédèrent en une seule C.G.T.

Politique syndicale: L'organisation syndicale doit être absolument indépendante de tout gouvernement, de tout groupement politique. Elle doit, parallèlement, assurer et organiser la défense des intérêts vitaux de la classe ouvrière, et jeter les bases d'une société sans classes, organisée à partir des conseils ouvriers, paysans, universitaires, etc..., le tout en liaison avec les syndicats paysans, universitaires, les organisations coopératives, culturelles, de jeunesse, etc...

Les syndicats doivent se retirer des organismes d'État, au sein desquels ils collaborent avec le pouvoir et le patronat (*Conseil Economique, Haut-Commissariat au plan, etc...*).

Par contre, nous devons utiliser les Comités d'Entreprise. Ceux-ci ont été créés dans le but de répandre l'illusion d'une participation ouvrière à la gestion de l'entreprise et d'un pseudo-contrôle ouvrier. Nous devons dénoncer ces supercheries style cogestion, réaffirmer qu'il ne peut y avoir d'association «*capital-travail*», que l'on ne peut que se trouver en présence, soit d'une gestion capitaliste, soit d'une gestion communiste (coopératives à tous les échelons de la production à la consommation) et que ces deux types d'économie sont rigoureusement inconciliables. Le Comité d'entreprise peut être utilisé par le syndicat d'entreprise. Il peut servir d'école de gestion à l'échelle de la cantine, de la bibliothèque, de la société sportive, au cercle culturel. Ces gestions limitées forment parmi les travailleurs eux-mêmes, sans qu'ils perdent leur qualité de salariés, des éléments ouverts aux questions d'équilibre budgétaire, de planification, d'organisation économique et les habituent à réaliser suivant leurs propres initiatives. Aidant de cette façon les travailleurs à prendre conscience de leurs capacités créatrices, d'une part, et des obstacles mis par la société à la manifestation de ces capacités, d'autre part, nous pourrions de cette manière retourner le Comité d'entreprise contre ses auteurs et préparer les salariés à devenir les gestionnaires de l'ensemble de la société.

En matière de Sécurité Sociale le mouvement syndical doit nettement prendre position:

Contre: la médecine de quartier sans moyens modernes, les limitations frappant la médecine du travail et la médecine préventive de la S.S., le taux ridicule des prestations servies dans tous les risques, la dispersion des régimes d'assurances, le fromage que constitue la S.S. pour les carriéristes du mouvement syndical qu'ils pourrissent.

Pour: l'extension du système à la paysannerie pauvre, la gestion directe par les seuls intéressés (ouvriers, employés, fonctionnaires, paysans, étudiants), l'intégration de la S.S. à la mutualité, unification dans la mutualité, dé-commercialisation de la médecine-service public, création d'un corps médical S.S. avec des cliniques de quartier, de village, comprenant tous les spécialités appliquant parallèlement la médecine de groupe et la médecine préventive et disposant d'un matériel moderne approprié, indemnité journalière égale au salaire perdu, ainsi que les rentes, pensions, retraites, dans la limite d'un plafond, gratuité totale des soins, interventions chirurgicales, thérapeutiques, hospitalisations, séjours en établissements spécialisés (maisons de repos, sanas, prévens, asiles psychiatriques, etc...) allocation par enfant à charge correspondant aux frais réels d'entretien et d'éducation de chacun, suppression des allocations au-dessus d'un certain revenu social, cotisations sur le réel sans plafond, incorporation du chômage dans les risques couverts, enfin, non négligeable, indépendance totale à l'égard de l'État et contrôle syndical.

L'organisation syndicale doit de combattre vigoureusement la «*solution individuelle*», exclure de ses rangs les adeptes des heures supplémentaires. Quant au crédit à long terme (pour la télé, la voiture, le frigo, le logement), il y a peut-être une solution «*coopérative*» mettant un terme à ce que ces pratiques apportent de négatif à la lutte des classes. C'est à discuter avec les organisations coopératives!

Circuits de distribution? Voilà une question qui revient sans cesse sous la plume ou dans la bouche de certains jeunes syndicalistes (surtout C.F.T.C., attention!) Il n'y a là rien à attendre des pouvoirs publics, serviteurs des profiteurs et affameurs de tous poils qui nous exploitent. Il n'y a pas de réforme possible, une telle «réforme» ne serait en effet qu'un cataplasme sur une jambe de bois! Là encore, seule une révolution, même partielle, peut apporter un commencement de solution au problème, dans le sens socialiste, fédéraliste, contractuel, donc libertaire. C'est l'entente directe entre les coopératives de production agricole et les coopératives de consommation (de quartier, de village, d'entreprise), entre les syndicats d'agriculteurs et les syndicats de salariés du commerce, de l'industrie, des services publics.

Outre que le syndicat doit contribuer à un développement de coopératives d'entreprises ou de quartier, exiger et obtenir l'abolition des restrictions frappant les coop., il devrait aussi intervenir dans le domaine du logement, défendre les intérêts de ses mandants en leur qualité d'usagers des services publics, élaborer une politique culturelle, en liaison avec des organisations ouvrières spécialisées dans le but de libérer l'esprit, d'apporter aux travailleurs des loisirs dignes de leur qualité, de lutter enfin contre l'obscurantisme, la niaiserie, l'abrutissement collectif, la censure militaro-policiéro-cléricale.

Face à l'Europe des trusts qui s'édifie, avec le «*marché commun*» entre autres, les syndicats des différents pays européens devraient s'unir pour lancer l'idée et les nouvelles bases concrètes d'une communauté fédéraliste, socialiste, libertaire, aux dimensions de l'Europe pour commencer, à l'échelle mondiale pour poursuivre.

Tout ce qui précède peut constituer, avec l'action contre la guerre quelle qu'elle soit, où qu'elle se dé-

roule, une plate-forme à une action d'une tendance anarcho-syndicaliste dans une seule centrale. Nous n'avons aucune illusion à nous faire, le chemin sera d'autant plus long et parsemé d'obstacles multiples, que les anarchistes et les anarcho-syndicalistes ont beaucoup de difficultés à unifier des efforts identiques et que la réalisation des objectifs qui précèdent dans une C.G.T. réunifiée représenterait une catastrophe incalculable pour le patronat, l'État, les Églises et... nos politiciens des partis «ouvriers»!

Bernard PRAT-COTTER.
